



# HIST



# GRAM

44

[www.cercle-histoire-morschwiller-le-bas.alsace](http://www.cercle-histoire-morschwiller-le-bas.alsace)

4 avril 2024

## Edito. Que devient une culture sans sa langue ?

La sortie de l'hiver s'accompagne traditionnellement d'une impressionnante offre de pièces de théâtre en langue régionale. Certains d'entre nous ont passé un bon moment grâce à la belle prestation de notre troupe locale, le « Frescha Theater de Morschwiller-le-Bas », avec son interprétation de « A Märder im Kürhüs ».

Le théâtre alsacien reste l'un de nos ultimes remparts pour préserver quelques parcelles de notre patrimoine linguistique fort malmené par les politiques successives d'assimilation à la langue unique, au fil des changements successifs de nationalité de l'Alsace-Moselle.

Mais les locuteurs de notre belle langue se font de plus en plus rares, les spectateurs sont surtout des cheveux blancs qui s'empressent de parler en français dès l'entracte et la sortie du spectacle !

Or, la sauvegarde du patrimoine linguistique sous-tend celle de la culture régionale, riche mais menacée, trop souvent ramenée à ses stéréotypes de bretzel, de cigogne, de choucroute et de coiffe à oreilles d'éléphants.

Il n'y a pas d'héritage culturel sans celui de la langue qui l'accompagne, il n'y a pas d'histoire sans héritage culturel, et sans leur histoire, les peuples n'ont pas de racines.



Une lueur d'espoir nous arrive de ceux qui depuis des années font vivre « **a Friejhojr fer unseri Sproch** », le **Printemps de la langue régionale**, dont la phase inaugurale 2024 s'est ouverte avec la remise des Trophées des Schwälmele (hirondelles) le 23 mars dernier à la Wantzenau, récompensant 17 lauréats, particuliers, associations, collectivités, entreprises, pour leur engagement au quotidien (image ci-contre).

Puissent ces hirondelles véhiculer pour notre langue et notre culture régionales un souffle du printemps, celui d'un renouveau porté par un nombre grandissant d'acteurs qui ne se résignent pas à renier leurs racines.

Le Cercle d'Histoire de Morschwiller-le-Bas y contribue à la hauteur de ses moyens.

**Marie-Christine et le comité de lecture.**

## Hommage à Daniel Ziegler

Le 8 mars la maladie a emporté Daniel Ziegler, photographe, cinéaste et décorateur mulhousien, à l'âge de 77 ans.

Plusieurs fois notre chemin a croisé celui de ce passionné de notre région, de ses traditions et de son Écomusée, qui savait si bien restituer les émotions de l'être humain réceptif aux joies et aux peines qu'offrent les choses de la vie.

Son ouvrage « Cette nuit en Alsace à Noël » a été l'un des précieux ingrédients qui ont accompagné les premières années du Cercle d'Histoire.

En 2018, lors de notre exposition sur l'histoire de Morschwiller-le-Bas de 1870 à 1924, nous avons projeté en continu son court-métrage sur le Hartmannswillerkopf : « HWK et la mangeuse d'hommes », qui retrace la folie de la Grande Guerre.

A chaque rencontre, nous avons pu apprécier sa bienveillance et la chaleur attentive et curieuse de son regard. Nous ne l'oublierons pas.



## L'Arbre de la Liberté du 21 mars 1989 de Morschwiller-le-Bas.

Au printemps 1989, lors du bicentenaire de la Révolution française, les communes ont été invitées par les autorités de l'État à planter un Arbre de la Liberté.

Il s'agissait en général de renouveler un geste symbolisant les racines de la République, initié à partir des années 1792 et suivantes, qui avait conduit à la plantation de dizaines de milliers d'arbres jusque dans les plus petits hameaux. Il est question de 60 000 arbres, selon un récit de 1794 de l'abbé Grégoire (1750-1831).

Pour les révolutionnaires, l'Arbre de la Liberté signifiait l'amour de la liberté pour une jeune République alors menacée, arbre qui devait survivre aux hommes.

Mais la plupart de ces arbres dépérissent rapidement, car plantés sans respecter les règles élémentaires de l'arboriculture.



Celui de Morschwiller-le-Bas, planté à cette époque dans le parc du château, a été abattu par l'orage en 1928.

(A droite, René Schlienger et Gertrude Hofer devant la dépouille de l'arbre.

A gauche, son évacuation, en compagnie de villageois des familles Ziss, Baumann, Schlienger, Bauer, Hofer et Schmitt).



A Morschwiller-le-Bas, la plantation du nouvel arbre, un tilleul, a eu lieu le 21 mars 1989, près de l'actuel atelier communal, à côté de la salle polyvalente.

Bien que non identifié, cet arbre se tient toujours là.



Le maire, Jean-Paul Wurth, fraîchement réélu le dimanche précédent pour un troisième mandat recouvre de terre les racines du nouveau « Tilleul de la Liberté » devant des écoliers, des adjoints (A. Baldeck à droite) et conseillers, le curé Dentzer et des représentants d'associations.

(Photo l'Alsace, mars 1989)



## Quel avenir pour l'abbaye de l'Oelenberg ?

Dans un récent communiqué de presse diffusé à l'intention des Amis de l'abbaye de l'Oelenberg et des diocésains, nous avons appris que la fragile communauté des derniers moines occupants de l'abbaye se mettait en retraite pour réfléchir à l'avenir du site. La vieillesse des rares occupants, l'absence de relève et de lourds fardeaux financiers sont autant de difficultés en apparence insurmontables.

L'activité économique comprenant la production d'une farine renommée et la gestion d'un magasin monastique n'est pas à ce stade remise en cause. Elle est assurée par une équipe de salariés.

Nous reviendrons dans de prochaines éditions sur la riche histoire de ce haut-lieu fondé au 11<sup>ème</sup> siècle qui a connu tous les soubresauts de notre histoire locale et n'a pas été épargné par les deux dernières guerres mondiales.

## Ces femmes qui ont marqué l'histoire de l'Alsace : il y a 700 ans, l'union de Jeanne de Ferrette et d'Albert II de Habsbourg

Largement relayées par les médias, les sept cents ans du mariage de Jeanne, héritière du comté de Ferrette, avec Albert II de Habsbourg ont donné lieu à des cérémonies de commémoration mémorables. Elles ont offert une bonne occasion de rappeler que ces noces ont fortement influé l'histoire de l'Alsace. Leurs descendants, devenus ducs d'Autriche, rois, empereurs du Saint Empire germanique, auront une destinée européenne, dépassant largement le statut initial des comtes de Ferrette.



Armoiries des comtes de Ferrette



Vitrail 14<sup>ème</sup> s. Abbaye de Saint-Florian

Née à Bâle vers 1300, Jeanne de Ferrette est la fille aînée d'Ulrich III, comte de Ferrette, et de Jeanne de Montbéliard. Faute d'héritier mâle, elle est autorisée par l'évêque de Bâle à succéder à son père.

A la même époque, en Autriche, la succession des Habsbourg est elle aussi menacée par la quasi-absence d'héritiers mâles.

Ulrich III meurt le 10 mars 1324 à Bâle et est inhumé dans l'église des Franciscains à Thann.

Dès le 17 mars 1324, sont signés les contrats de mariage et d'unification des terres entre Jeanne de Ferrette et Albert II de Habsbourg dit « le Sage », duc d'Autriche et Landgrave de Haute-Alsace. Le mariage est célébré en grandes pompes à Vienne 2 mois plus tard.

Par cette alliance, la lignée de chacun des époux est sauvée. Leurs terres rassemblées forment un bastion stratégique pour les Habsbourg. Tout le Sundgau, depuis la porte de la Bourgogne au Rhin, du Jura à la Thur devient autrichien, à l'exception de la ville de Mulhouse. Elle permettra par la suite aux Habsbourg de reconquérir la couronne impériale.

Le couple s'établit d'abord à Ensisheim avant de déménager à Vienne en 1330. Jeanne prend une part active dans la gestion commune des biens du couple, jusqu'à intervenir elle-même (mais sans succès) auprès du pape à Avignon pour pouvoir prélever la dîme dans les duchés d'Autriche. Elle fonde par ailleurs un hôpital à Belfort.

Du fait d'une maladie invalidante d'Albert II, il faudra attendre 15 ans et un pèlerinage à Cologne puis à Aix-la-Chapelle pour que naisse le premier d'une série de 11 enfants dont 6 survivront.

La descendance du couple jouera durant six siècles un rôle important dans l'histoire de l'Europe : empereurs du Saint Empire romain germanique, rois d'Espagne, ducs des Pays-Bas et de Belgique, rois d'Italie, rois de France, archiducs d'Autriche-Hongrie. Parmi eux, Charles Quint, Marie-Antoinette d'Autriche, l'Aiglon, ...

Jeanne meurt en 1351 des suites de la naissance de son 11<sup>ème</sup> enfant. Elle gît dans le chœur de la chartreuse de Gaming, où Albert II a fait construire sa nécropole familiale (image ci-contre).



### L'énigme du professeur Gérard : l'union fait la force.

Pour effectuer le même travail d'entretien du jardin médiéval, Justine met 4 heures et Joséphine met 6 heures.

Quel temps leur faudrait-il pour réaliser ce même travail si elles le faisaient ensemble ?

### Traditions pascales : la course aux œufs

Cette vieille tradition européenne attestée depuis le 16<sup>ème</sup> siècle n'existe plus à l'heure actuelle qu'à l'Écomusée où elle a lieu le dimanche et le lundi de Pâques.

Elle se déroulait de la manière suivante : pendant la semaine sainte, les conscrits allaient collecter des œufs dans le village. Ils se divisaient en deux équipes, l'une portant un ruban rouge et l'autre un ruban bleu. Le lundi de Pâques après l'office de l'après-midi, les œufs étaient disposés dans la rue principale, chacun distant de l'autre de la longueur d'un bâton de tambour-major.

Chaque équipe choisissait un jeune homme plein de vigueur : celui de la première équipe devait ramasser le plus vite possible les œufs disposés sur la route et les poser sans interruption dans une corbeille et surtout sans les casser, tandis que celui de la seconde équipe devait réaliser un parcours autour du village. Celui qui terminait le premier avait gagné avec son équipe.

Un bon repas attendait les deux équipes, mais la perdante devait prendre en charge les dépenses liées au repas.

*(Texte inspiré de Gérard Leser « Pâques en Alsace », photo d'une course à l'Écomusée d'Ungersheim)*



### Traditions pascales : le lundi de Pâques (D'r Oschtermantig)

Le lundi de Pâques est férié depuis une loi du 8 mars 1886 votée par le Parlement français, alors que l'Alsace faisait partie du Reichsland. Ce lendemain de Pâques se caractérisait par diverses coutumes, presque toutes disparues (bals où pouvaient se trouver jeunes gens et jeunes filles, cadeaux d'œufs décorés...).



L'entrechoquement des œufs, coutume bien connue autrefois, s'est maintenue en Alsace jusqu'entre les deux guerres. Elle se déroulait traditionnellement le lundi de Pâques. Elle est évoquée à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle par Maître Altswert (poète alsacien) dans un Spielregister (registre de jeux).

Ce jeu était très apprécié des enfants qui se retrouvaient sur la place du village avec un œuf dans la main et frappaient celui de l'autre de telle manière à casser la coquille. Il était évidemment interdit de durcir artificiellement les coquilles... Des petits malins utilisaient les œufs en bois à reprendre de leur mère (Stüpffeier), mais la supercherie était vite découverte. Celui qui cassait la coquille de l'autre était déclaré vainqueur. On pouvait aussi faire rouler les œufs sur une petite échelle (Eierrolla) et celui qui arrivait le plus loin était le gagnant.

Dans la tradition de l'église de rite oriental ou orthodoxe, à la fin de l'office de Pâques, les fidèles entrechoquent les œufs et les brisent, symbolisant ainsi la résurrection du Christ.

*(Texte inspiré de Gérard Leser « Pâques en Alsace »)*

### Solution de l'énigme du professeur Gérard

Pour effectuer ce travail T, Justine met 4 H, donc en une heure elle accomplit le travail  $\frac{T}{4}$ .

De même en une heure, Joséphine accomplit le travail  $\frac{T}{6}$ .

Donc en une heure, Justine et Joséphine, ensemble, réalisent le travail :

$\frac{T}{4} + \frac{T}{6} = \frac{(3+2)T}{12} = \frac{5T}{12}$ . Le temps mis à deux pour réaliser le travail T est donc égal

à  $\frac{12}{5}$  heures. Comme  $\frac{1}{5}$  heure c'est 12 minutes, **il leur faudra pour effectuer ce travail :  $\frac{12}{5}$  h = 2 h 24 minutes.**



## Les plantes tinctoriales de nos régions. Première partie : le pastel.

Au cours des derniers siècles du Moyen Âge, l'industrie textile prend un essor spectaculaire et les teinturiers recherchent de nouvelles couleurs en fonction des classes sociales. Autrefois importées d'Orient, les étoffes aux couleurs somptueuses sont désormais le résultat du travail d'artisans locaux :

- les teinturiers de "grand teint" colorent les étoffes de haute qualité destinées à la Cour et aux bourgeois,
- ceux de "petit teint" s'adressent à une clientèle plus démunie mais aussi la plus nombreuse.

Les couleurs vives sont l'apanage des riches (image à droite) tandis que les tons délavés sont réservés à la grande masse des manants (image à gauche).



L'art de la teinture relève d'un savoir-faire réservé aux initiés.

L'utilisation des plantes tinctoriales requiert un traitement préalable à la teinture elle-même : le « mordantage », qui consiste à préparer la pièce de tissu à l'aide d'un « mordant » (de l'alun, de l'urine, de la lessive de soude...) pour absorber et fixer la couleur.



Nous démarrons cette série dédiée aux plantes tinctoriales par **le pastel ou guède**, seule source de teinture bleue disponible jusqu'à la fin du Moyen Âge, avant l'arrivée de l'indigo par les routes commerciales du Moyen-Orient.

Les feuilles de pastel contiennent un suc incolore qui se transforme en colorant bleu après fermentation et séchage. Le nom de « pastel » vient de la pâte ainsi obtenue.

La couleur bleue tirée du pastel devient une couleur « à la mode » à la fin du 12<sup>ème</sup> siècle.

C'est à ce moment que la Vierge Marie, traditionnellement habillée d'une couleur sombre, commence à être représentée avec un vêtement bleu. Le développement de son culte accompagnera la promotion de cette couleur.



L'expression « Pays de Cocagne » semble provenir des « coques », genre de petits pains fabriqués à partir du pastel dans le Lauragais et dont on extrait la teinture bleue. Elle évoque la richesse tirée de la culture et de la commercialisation de cette plante.

Au jardin d'inspiration médiévale, nous avons planté du pastel dans le plessis « Plantes textiles et tinctoriales ». (A suivre)

Le bleu, le blanc et le rouge étaient des couleurs de base au Moyen-Âge. (*Très riches Heures du Duc de Berry*)

## Après son annexion, l'Alsace, « province à l'instar de l'étranger effectif » (huitième partie).

Après l'annexion le 28 septembre 1681 par les régiments du baron de Montclar et de Louvois de la ville libre de Strasbourg, la Couronne de France s'est rendue maître de la totalité de l'Alsace sauf de la petite République de Mulhouse.

Tout ceci repose sur un fondement juridique incertain car le flou des Traités de paix de Westphalie et de Münster génère une grande ambiguïté et permet toutes les interprétations, selon le camp dans lequel on se place.

Le Royaume de France ne se contente d'ailleurs pas d'occuper l'Alsace, il envahit et dévaste le Palatinat, poursuivant son rêve de régner sur l'ensemble de la Rhénanie.

Mais si le Rhin devient une frontière politique entre la France et le Saint Empire germanique, le statut de notre région reste bancal : celui d'une « province à l'instar de l'étranger effectif », ce qui signifie qu'elle se trouve à l'extérieur des barrières douanières du royaume.



En effet, la frontière douanière reste établie sur les cols des Vosges, tandis que la région continue de commercer librement avec les régions de l'Empire.

La carte ci-contre représente les régions devant acquitter des « traites », impôts perçus sur la circulation des marchandises entre les provinces du royaume ou avec l'étranger, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie. Ces droits de douane renchérissent le prix des produits et gênent considérablement les échanges.

Cette situation entraîne la non-intégration économique de fait de notre région au marché français en même temps qu'un ralentissement de ses échanges traditionnels au sein de l'Empire.

Elle perdurera jusqu'à la Révolution française.

## La recette du Cercle d'Histoire, un cake-détox aux pissenlits, après l'hiver.

C'est la fin de l'hiver et un nettoyage de printemps s'impose. Ce qui compte pour la maison (Oschterputz), s'impose aussi pour l'organisme humain.

Nous vous proposons une recette de cake aux herbes avec les premiers pissenlits.

Mélanger :

- 200 g de farine avec un sachet de levure chimique,
- 10 cl de lait
- 10 cl d'huile
- 4 œufs
- 100 g de comté râpé
- 1 petit fromage de chèvre frais écrasé à la fourchette
- 100 g de noix moulues
- 150 g de feuilles de pissenlit hachées
- sel et poivre à convenance

Mettre dans un moule à cake beurré et faire cuire 45 mn à 180°.

A servir à l'apéritif ou en plat principal avec une salade de pissenlits ou de mâche.

Les précautions sont toujours les mêmes : cueillir les herbes dans des prairies non traitées et loin des lieux de pollution.



## Origine des noms de famille (suite) : les sobriquets relevant d'une particularité physique.

Après les noms d'oiseaux, ceux tirés d'animaux ou de métiers, nous nous sommes intéressés aux patronymes découlant d'une particularité physique.

Celle-ci peut être liée à la taille, mais aussi à la couleur des cheveux ou à un détail plus particulier.



### Patronymes liés à la taille et à la corpulence :

**GROSS** (GRAND, LEGRAND), GROSSMANN, GROSSHANS (GRANDJEAN), mais aussi MENGUS dérivé du latin *magnus*, pour les personnes de grande taille.

**KLEIN** (PETIT, LEPETIT), KLEINMANN, KLEINHANS (PETITJEAN), mais aussi **LUTZ** ou LOTZ et LITZLER ou LÜTZLER pour les personnes de petite taille.

**DICK**, KNOLL ou NOLL (GROS, LEGROS) désigne un individu épais, gros, imposant. Dans le même ordre d'idée, on trouve KNITTEL, dérivé du mot *Knüttel* signifiant gourdin, HARTMANN, FEST et KOLB pour caractériser un homme fort.

**STENGEL**, par comparaison avec une tige, désigne une personne mince et élancée. On trouve la même signification dans les patronymes LANG, SCHNEPF et SCHMUCK (dérivé de *Schmiegen*).

**KURTZ** et KURTZEMANN (de *kurz* signifiant court), mais aussi BASS (du latin *bassus*) caractérisent une personne « courte sur pattes ». A l'inverse, par comparaison avec la cigogne, STORCK et STORK désignent une personne ayant de grandes jambes.

**DURR** correspond à un individu maigre, sec.

### Patronymes liés à la couleur ou à la forme des cheveux :

**WEISS**, **WISS**, WEISHAAR (BLANC, LEBLANC, BLOND, LEBLOND), mais aussi BLANCK pour les individus aux cheveux clairs.

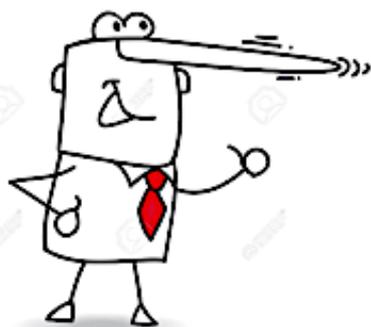
**BRAUN**, **BRUN** (LEBRUN), tout comme **SCHWARTZ** et SCHWARZ (NOIR, LENOIR) pour les individus aux cheveux foncés.

**ROTH** et **ROTT** (ROUX, LEROUX) pour les individus aux cheveux roux. ROHFRITSCH provient sans doute de *roter Fritsch*, c'est-à-dire Frédéric aux cheveux roux. Il en est de même pour le patronyme FUCHS, par comparaison avec le renard.

**KRAUSS**, KRAUS et KRUSS pour ceux qui ont les cheveux frisés et **STRAUB**, STRUB, STROBEL et STREBLER pour ceux qui sont ébouriffés.



Straub (Struwelpeter, Pierre l'ébouriffé)



### Patronymes liés aux particularités physiques :

**FUSS**, FUESS (du mot allemand signifiant pied), avec des préfixes plus explicites comme BREITFUSS, pied large, KRIMMFUSS, pied tordu, BLEYFUSS, pied de plomb.

**ZINCK** (du vieil allemand *Zinke* signifiant pointe) caractérise le nez de l'individu.

**HASENFRATZ**, voulant dire face de lièvre, peut par extension désigner un bec de lièvre.

**KAPP** et KAPPLER pour les personnes portant capuche ou bonnet.

**BLIND** caractérise une cécité et **LINCK**, LINK ou LINKER le fait d'être gaucher.

Comme pour nos précédents articles, chacun pourra compléter à volonté cette liste non exhaustive.

## Meinrad HAGENBACH, suite de la saga : ses parents et ses frères et sœurs.

Les résultats des recherches généalogiques menées nous révèlent que comme Meinrad HAGENBACH, dont nous avons relaté le parcours de l'Alsace à la Louisiane en passant par l'Afrique du Sud dans notre précédent numéro, aucun de ses frères et sœurs n'a laissé de descendance à Morschwiller-le-Bas.

**Meinrad** (1810 – 1859) était le deuxième enfant d'une famille nombreuse.

Ses parents, Jean Pierre HAGENBACH et Anne Marie FUCHS, se sont mariés le 6 novembre 1808 à Morschwiller-le-Bas, dont ils étaient natifs. Ils ont eu 13 enfants, dont 6 sont décédés en bas-âge.

**Pierre** (1812 – 1857), graveur sur bois, s'est marié le 10 décembre 1840 avec Marie Ursule SCHACHERER, originaire d'Altkirch. Ils ont eu 5 enfants, parmi lesquels deux sont décédés avant l'âge de 16 ans.

L'aîné, Louis Edouard, né en 1841, était graveur sur bois comme son père. Il est décédé à Lyon le 11 décembre 1871, au domicile de sa mère, 67 rue Charlemagne.

Quelques mois auparavant, sa petite-sœur Anne Émilie, née en 1849, était-elle aussi décédée à Lyon, où elle était couturière et vivait chez son frère au 28 rue Monsieur. Tous deux étaient célibataires. Leur mère est ensuite revenue à Morschwiller, où elle est décédée en 1884.

**Sébastien**, né en 1814, était imprimeur d'indiennes. De passage à Carcassonne, il y est décédé à l'Hôtel-Dieu le 25 novembre 1845.

**Joseph**, né en 1817, était imprimeur sur étoffes. On trouve sa trace en région parisienne en 1840, à Dourdan (Essonne). Par suite d'un vol, il a été condamné à 15 jours de prison à Rambouillet.

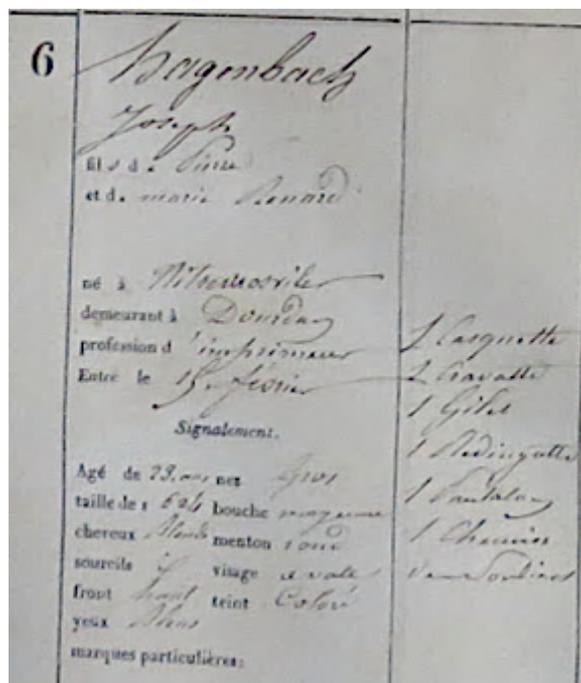
Dans l'extrait du registre d'écrou ci-contre, on remarque que le nom de sa mère a été traduit (Fuchs en Renard) et que sa commune de naissance est orthographiée « Nitremosviler ».

Par la suite, il a épousé Anne BERGER, originaire de Châteauroux, et s'est installé à Paris. Ils ont eu 2 filles : Ursule en 1846 et Joséphine en 1850. En juillet 1872, il a opté pour la nationalité française.

Il est décédé le 6 mai 1877 au 216 rue Saint Maur dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement et a été inhumé le lendemain dans un caveau au cimetière du Père Lachaise.

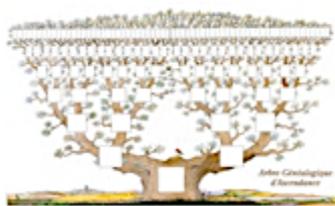
**Anne Françoise** (1823 – 1860) a épousé Antoine HEITZ en 1852. Leur fils Joseph, né en 1853, est parti à Delle en 1879 pour se marier, s'est installé ensuite à Grandvillars, puis à Belfort où il résidait encore en 1913. Leur fille Marie est décédée en 1877 à l'âge de 20 ans.

**Anne Marie**, née en 1828, a épousé Jean WASMER, un vannier originaire de Brunstatt. Le mariage a été célébré en 1849 à Mulhouse et deux filles y sont nées : Marie Florentine en 1850 et Nanette en 1852.



**Rappel : à compter de ce mois d'avril, le Cercle d'Histoire propose un atelier d'initiation à la généalogie le jeudi en semaine paire.**

**Inscription préalable requise : [cercle.histoire.mlb@gmail.com](mailto:cercle.histoire.mlb@gmail.com) ou tél : 06 70 72 07 49**



**Lieu : Mairie      Horaire : 18H-20H**

**Il est recommandé de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette et d'un cahier.**

(Nous pouvons accueillir cinq participants maximum par séance. Une programmation sera réalisée dans l'ordre des inscriptions).